

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2019_092

Séance du jeudi 24 octobre 2019

Membres en exercice : 27

Date de la convocation: 18/10/2019

Présents : 14

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-quatre octobre l'assemblée

Votants: 14

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain

Pour : 14

JAFFARD,

Contre : 0

**Secrétaire de
séance: Jean-Pierre
ALLIER**

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Michèle BUISSON, Yves
COMMANDRE, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric
FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Daniel MOLINES,
Dominique MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Françoise
THYSS, Jean-Paul VELAY

Représentés:

Excusés: Laurent ARBOUSSET, Patrick BRUN, Gilles CHABALIER,
Matthias CORNEVAUX, Albert DOUCHY, Yves Elie LAURENT

Absents: François BEGON, Catherine BLACLARD, Paul
COMMANDRE, Marie LION, Thierry MAZOYER, Gillian MC HUGO,
Yves SERVIERE

Objet: attribution marché réfection des réseaux du Chambon - DE_2019_092

Après consultation des entreprises pour la réalisation des travaux d'AEP de la place du Chambon, travaux destinés au remplacement des anciens branchements en plomb par des branchements PVC, la commune a reçu trois propositions.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide d'attribuer ces travaux à l'entreprise jugée la mieux-disante, soit l'entreprise SARL ROUVIERE pour un montant de 29 500 € HT.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,

Les jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Alain Jaffard



RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 08/11/2019 048-200057594-20191024-DE_2019_092-DE